



L'arbre de mon voisin m'enlève la clarté dans ma cuisine

Par **Blanchard**, le **16/03/2009** à **14:59**

Bonjour,

Je voudrais savoir, je viens d'acheter une maison mais l'arbre de mon voisin un laurier m'enlève le soleil le matin dans ma cuisine il fait à peu près 6 ou 7 mètres de haut. Cette maison est louée à 3 ou 4 locataires, j'ai bien sonné mais personne ne me réponds car j'aurais voulu parler au propriétaire pour qu'il éteigne son laurier.

Est-ce un recours ?

Puis-je couper cet arbre qui m'enlève la clarté ?

Que puis-je faire ?

Cet arbre est planté à ras du mur en parpaings qui nous séparent et les branches sont chez moi sauf les plus grandes qui sont chez lui.

Je ne veux pas le couper à ras mais seulement qu'il lui coupe un peu la tête

Cordialement

Par **augustin**, le **17/03/2009** à **09:21**

Où est planté cet arbre (notamment la distance par rapport à la limite séparative) ??

En tout cas, quelque soit votre réponse, vous n'avez pas à toucher à l'arbre de votre voisin.